Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 022-212202451-20260129-260206-DE

DEPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE LANNION

MAIRIE DE PLUZUNET
TI KER PLUNED

22140 PLUZUNET
Tél. 02.96.47.82.41
Fax. 02.96.47.82.60

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 29 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Romuald COCADIN, Maire

Étaient présents : Romuald COCADIN, Maire, Noël LE CORRE, 1er Adjoint, Thierry CONNAN, 2ème Adjoint, Patricia LE QUÉRÉ, 3ème Adjointe ; Mesdames Caroline CHAPISEAU, Julie GAUTIER, Stéphanie JEGADEN Nadine SCRUIGNEC-DERRIEN conseillères municipales ; Messieurs Jean-Marie INTEM, Joseph LE MOAL, Patrick LE ROUX, Paul PRIGENT, conseillers municipaux.

Absent excusé : M. Benoit LE CARLUER - qui donne procuration à M. Romuald COCADIN

Mme Patricia LE QUÉRÉ est nommée secrétaire de séance.

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Délibération n° 26.01.06

Révision des tarifs de location de la salle polyvalente

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil municipal les tarifs de locations de la salle polyvalente en vigueur depuis du 1er janvier 2021 :

1) SALLE POLYVALENTE

Forfait associations locales : **75 €** + Electricité (forfait 2 jours avec cuisine)
Forfait associations extérieures : **400 €** + Electricité

Privés locaux :
1 jour : **150 €** + Électricité
2 jours : **250 €** + Électricité

+ Caution : 500 €

Privés extérieurs : 1 jour : **500 €** + Électricité
2 jours : **600 €** + Électricité
3 jours : **750 €** + Électricité

+ Caution : 500 €

Forfait cérémonie privée (obsèques) : **80 €**

2) SALLE Albert PRIGENT

Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 022-212202451-20260129-260206-DE

Associations pour réunions : sans cuisine **gratuit**
Forfait 1 jour associations locales avec cuisine : **50 €**
Café obsèques avec cuisine : **25 €**

Privés locaux : avec cuisine : **100 €** + Électricité
sans cuisine : **50 €** + Électricité

Privés extérieurs : avec cuisine : **250 €** + Électricité
sans cuisine : **100 €** + Électricité

+ Caution : 500 €

Électricité : Heures Creuses : **0,20 €**
Heures Pleines : **0,30 €**

Monsieur Le Maire fait part de la difficulté d'appliquer la facturation des consommations d'électricité et propose donc de maintenir les tarifs en vigueur mais d'appliquer un forfait hiver de 40€ par jour de location.

Il est proposé au conseil municipal :

- **De maintenir** les tarifs de location de la salle polyvalente et de la salle Albert Prigent tel que présenté ci-dessus

- **De fixer** un forfait hiver de 40€ par jour de location de la salle polyvalente du 15 octobre au 15 mai.

- **De fixer** un forfait hiver de 20€ par jour de location de la salle Albert Prigent du 15 octobre au 15 mai.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **Décide de maintenir** les tarifs de location de la salle polyvalente tel que présenté ci-dessus

- **Fixe** un forfait hiver de 40€ par jour de location de la salle polyvalente du 15 octobre au 15 mai.

- **Fixe** un forfait hiver de 20€ par jour de location de la salle Albert Prigent du 15 octobre au 15 mai.

Fait et délibéré, à Pluzunet les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

La secrétaire de séance,
Patricia LE QUÉRÉ

Le Maire,
Romuald COCADIN

MAIRIE DE PLUZUNET 22140 (Côtes-d'Armor)